



Comité technique de la DREAL Rhône-Alpes du 23 juin 2015

Déclaration Liminaire Intersyndicale

Lyon, le 23 juin 2015

Les réformes touchant les services déconcentrés se succèdent et se multiplient : après la RGPP¹, la MAP², la RéATE³, voici maintenant venue la réforme territoriale dont l'une des conséquences est la fusion des directions régionales des services de l'État.

Le premier semestre s'achevant, force est de constater que le dialogue social est dévoyé. Même si pour certains, l'information descendante est de la concertation, pour nous, concertation rime avec discussion et négociation. À titre d'exemple, nous sommes toujours en attente d'une réponse à notre demande intersyndicale d'audience auprès du préfet préfigurateur et de la directrice de projet.

Est-il normal, aujourd'hui, à moins d'une semaine de l'envoi par le Préfet préfigurateur au Premier Ministre de son projet d'organisation pour la nouvelle région AuRA, de ne rien connaître des scénarios proposés alors que ce projet va concerner près de 12 800 agents, dont plus de 1000 pour les 2 DREAL ?

Les représentants du personnel des DREAL Auvergne et Rhône-Alpes font le constat de la volonté délibérée de ne pas communiquer aux agents la teneur des hypothèses retenues :

- Localisation des services et des pôles (le document promis ne nous a toujours pas été fourni),
- Nombre d'ETP qui y seraient affectés, notamment sur le site de Clermont-Ferrand et au-delà de 2018,
- Calendrier de la mise en place des directions régionales d'aujourd'hui au 1er janvier 2016 (avec la nomination des directeurs et chefs de service préfigurateurs, le prépositionnement des agents, etc),
- Enfin, la description de la période transitoire d'ici à 2018.

Nous n'acceptons pas, et ne cautionnerons jamais, un schéma d'organisation décidé, sans concertation, par le préfet préfigurateur et le Premier Ministre et dont le seul résultat sera une dégradation des conditions de travail et une réduction des effectifs, tel un plan social, au détriment de l'exercice de nos missions. En procédant ainsi vous vous privez de la parole des agents, de leurs avis éclairés, pertinents et engagés.

Nous contestons également la précipitation avec laquelle les réflexions sont menées. Elle est incompatible avec la recherche d'un service public de qualité et une prise en compte de la situation personnelle de chaque agent. Nous renouvelons donc notre demande de surseoir à l'application de cette réforme, afin d'entamer **enfin** un véritable dialogue social sur la base d'une étude d'impact

1 Révision Générale des Politiques Publiques

2 Modernisation de l'Action Publique

3 Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat

fiable et complète pour les deux DREAL. Pendant qu'en Auvergne et Rhône-Alpes l'administration refuse la réalisation d'une étude d'impact, le préfet préfigurateur de la future région Bourgogne Franche-Comté a indiqué par courrier du 15 juin 2015 aux représentants du personnel des deux DREAL qu'une étude d'impact serait menée d'ici cet automne.

Dans le contexte actuel d'absence de concertation, nous constatons que :

- il n'est pas prévu de nous transmettre les propositions complètes faites par les deux DREAL au Préfet préfigurateur d'organisation de la future DREAL, notamment en termes d'effectifs cibles,
- le rôle des représentants du personnel ne se réduit pas à prendre simplement connaissance de documents généralistes en évolution permanente et qui ne répondent pas aux attentes des agents des DREAL,
- l'inquiétude et le mal-être grandissent chez les agents,
- les agents refusent toute idée de transfert de leurs missions vers les DDI (cf. pétition spontanée sur les missions en UT),
- notre avis formel n'est pas sollicité sur ce projet.

Pour toutes ces raisons, nous, représentants du personnel de la DREAL Rhône-Alpes, sommes venus vous informer aujourd'hui de notre refus de participer à un simulacre de dialogue social qu'est pour nous ce comité technique, et qui ne servirait qu'à accréditer au plus haut niveau de l'État l'hypothèse de l'existence d'un dialogue sur la fusion des DREAL Auvergne et Rhône-Alpes.

Les représentant(e)s du personnel en intersyndicale
CGT – CFDT – FO – Solidaires – UNSA